

DÉCONNEXION : POUR UN DROIT ET UN DEVOIR

Argumentaire
CFDT Cadres

janvier 2018

La transformation numérique est plus que jamais au cœur de nos organisations. Dans nos entreprises et administrations, nous sommes de plus en plus sollicités par des salariés en quête de réponse, voire inquiets quant à leur avenir professionnel à l'heure du numérique.

Parmi les différentes mesures proposées aujourd'hui, la CFDT Cadres est heureuse de voir que l'idée de droit et devoir de déconnexion des outils numériques a fait son chemin. Nous pensons qu'il est important aujourd'hui de négocier des espaces de régulation des usages du numérique :

Le syndicalisme doit se saisir de cette question si nous ne voulons pas que le patronat le fasse seul avec les dérives que l'on peut imaginer...

 /CFDTCadres

 @CFDTCadres



UN PEU D'HISTOIRE

.....

Parler du droit à la déconnexion, c'est depuis 1995 une des priorités de la CFDT Cadres dans le rapport que chacun doit engager avec les TIC. À cette époque, l'UCC-CFDT diffuse une brochure « 20 propositions pour rouler fûté sur les autoroutes de l'information » qui détaille les différents enjeux (techniques, industriels, économiques...) des nouveaux outils de communication : parmi les propositions figure déjà la nécessité de négocier « le droit à l'isolement et le droit de coupure » qui deviendront le « droit à la déconnexion ».

AUJOURD'HUI

.....

Si aujourd'hui cette question occupe le devant de la scène, c'est que les outils numériques ont envahi notre quotidien professionnel comme personnel. Et c'est une première car certains de ces outils sont les mêmes que chacun peut utiliser dans les deux sphères aux contours de plus en plus flous.

Par exemple, nous pouvons désormais installer notre boîte mail professionnelle sur notre tablette personnelle et la « vue combinée » offerte par l'outil de messagerie nous permet en un seul coup d'œil d'avoir nos messages personnels et professionnels dans une même fenêtre : sommes-nous bien conscients des conséquences d'une telle action quand nous décidons de le faire ? Et quand nous sommes connectés à notre messagerie professionnelle, avons-nous toujours conscience que nous sommes en train de travailler ?

L'utilisation des TIC pose aussi la question de notre schizophrénie digitale : si nous exigeons d'être joignables par nos proches en vacances ou de pouvoir être de mieux en mieux connectés aux outils numériques dans notre vie personnelle (voir l'engouement pour des débits toujours plus élevés promis par la fibre), nous ne le supportons pas au niveau professionnel, au point de demander parfois à un régulateur externe de nous y aider. (Certaines cliniques asiatiques ou américaines proposent une aide à la Digital Detox des hyperconnectés).

La version intégrale de l'argumentaire est disponible sur
indication de votre NPA (Numéro Personnel d'Adhérent)
par mail à : **contact@cadres.cfdt.fr**